



**Monsieur ALBERTINI**  
**Préfet de l'Essonne**  
Boulevard de France  
91010 Evry Cedex

Évry, le 3 avril 2020

**Objet : Réouverture des marchés alimentaires**

Monsieur le préfet

Le 23 mars le premier ministre, précisait les règles définissant les mesures de confinement venant renforcer un dispositif peu ou mal respecté par les Françaises et les Français. Ainsi les marchés alimentaires, jugés trop fréquentés et ne respectant pas toujours les gestes sanitaires nécessaires au ralentissement de la propagation du Covid-19 seraient fermés. Des exceptions demeurent néanmoins sur demande expresse des maires aux préfets, à l'appuis d'arrêtés dérogatoires pour l'ouverture de certains marchés.

Cette décision a suscité l'incompréhension et l'inquiétude d'un grand nombre de professionnels et de consommateurs, car les marchés, qui pour beaucoup avaient mis en place un protocole sanitaire, ne présentent pas plus de risques que certaines grandes surfaces où les articles sont touchés par de multiples personnes et où, dans les rayons, les distances et gestes barrières ne sont pas toujours respectés par la clientèle.

Par ailleurs, cette décision crée une distorsion de la concurrence au bénéfice des grandes surfaces et aux dépens des producteurs et commerçants des marchés locaux. Cette distorsion affaiblit particulièrement la filière maraîchère en circuit court, pourtant moins propices à la propagation du virus de par l'absence d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs.

Sur proposition du gouvernement, la Fédération Nationale des Marchés de France a établi un protocole sécurisant l'accès aux marchés. Ce protocole a été validé par les ministères concernés le 27 mars.

Si le choix gouvernemental de fermer les marchés a été validé par le Conseil d'État, c'est dans la perspective que se développent les autorisations d'ouvertures des marchés alimentaires, qui ont vocation à augmenter.

**Dans la mesure où ils respectent le cadre strict de respect du protocole sanitaire validé, nous vous demandons d'autoriser d'urgence la réouverture du plus grand nombre de marchés alimentaires en Essonne.** Le nécessaire confinement aura des répercussions économiques sans précédent : il est indispensable de soutenir le tissu économique et les producteurs locaux, d'autant plus qu'une autre crise nous menace, celle du réchauffement climatique, contre laquelle le développement des circuits courts de proximité et de l'agriculture locale est un des leviers d'action.

Dans l'espoir d'une action favorable de votre part, nous vous prions de croire monsieur le préfet en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Sonia ROISIN  
Co-secrétaire EELV ESSONNE



Jean-Marc DEFRÉMONT  
Co-secrétaire EELV ESSONNE



Hélène DIAN  
Conseillère Départementale



Anne LAUNAY  
Conseillère Départementale

